

Saisissez votre recherche...



✕ FERMER



HABITER

Mise en œuvre d'une nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat

En collaboration avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), GrandSoissons agglomération souhaite renouveler sur l'ensemble de son territoire son dispositif d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) pour la période 2022 - 2026.

Mis en ligne le 18 novembre 2021

Ce dispositif permet de bénéficier de conseils gratuits et, sous conditions, d'aides financières pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique et d'adaptation des logements au handicap ou à une perte d'autonomie.

Conformément aux dispositions de l'article L.303-1 du Code de la construction et de l'habitat, ce projet de convention d'OPAH 2022 - 2026 est mis à disposition du public pendant au moins un mois, du 22 novembre 2021 au 21 décembre 2021.

Il est téléchargeable sur la page dédiée au dispositif : <http://agglomgrandsoissons.com/habiter/renover-plateforme-energetique/dispositif-d-aides-financieres-361.html>



☰ RETOUR À LA LISTE



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

